

# Informa Thil



RES COUMO THIL

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MAIRIE DE THIL

n° 87 OCTOBRE 2017



# Le Mot du Maire

Le soleil souvent capricieux cet été a néanmoins permis de nous réchauffer et de faire le plein d'énergie pour affronter le changement de saison. Nous, les Thilois, avons pu profiter de nombreuses invitations portées par la mairie et nos associations. Fête locale, marché hebdomadaire, vide greniers, rencontres sportives, fêtes de fin d'année des écoles et associations, fête de la musique, les deux marchés gourmands et j'en oublie probablement. L'animation a été importante. Nous avons ainsi eu de nombreuses occasions pour vivre ensemble notre village. C'est dans ces moments là que la vie communale prend tout son sens ; une communauté capable de se rassembler et de partager.

L'été a laissé place à la rentrée scolaire. Un grand merci aux agents municipaux qui ont œuvré jusqu'au dernier moment pour que celle-ci se passe le mieux possible. Une nouveauté cette année à la maternelle : une toute petite section a été ouverte où deux enfants sont scolarisés depuis septembre. Cet essai pédagogique donnera lieu à un bilan en fin d'année scolaire avant de se prononcer sur la possibilité de poursuite de cet accueil. De plus, sur les deux écoles, nous avons profité de la mesure gouvernementale d'assouplissement des rythmes scolaires pour revenir à la semaine des quatre jours. Ce changement a été réalisé en concertation avec les enseignantes et les délégués de parents d'élèves et en partenariat avec Launac avec qui nous avons une convention pour le centre de loisirs. Enfin pour répondre à une demande des parents d'élèves, une convention a été signée durant l'été, avec la commune du Castéra. Les enfants de Thil peuvent désormais y être accueillis dans les mêmes conditions qu'à Launac.

Nous avons annoncé les travaux de sécurisation des

écoles pendant les grandes vacances scolaires. Attendant une réponse à une demande de subvention, arrivée tardivement, l'équipe a de ce fait pris la décision de reporter ces travaux pendant les prochaines vacances.

Les travaux sur le chemin Laffont n'ont pas été réalisés. En effet le syndicat intercommunal de l'eau (SIE) qui devait intervenir avant le service voirie de la communauté de communes n'était pas prêt suffisamment tôt pour que le revêtement puisse être posé dans des conditions météorologiques favorables (avant la période trop froide). L'ensemble de ces travaux est de ce fait reporté en 2018. Pour compenser ce retard, le service voirie de la communauté de communes réfléchit à proposer d'autres travaux pour notre village.

Et pour conclure, je suis heureuse de vous mentionner une réalisation qui me tenait à cœur : le City Stade, conçu en partenariat avec le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) qui a choisi la couleur, et donné son avis sur les matériaux. Après le réaménagement de l'aire de jeu, c'est une nouvelle tranche d'âge qui va pouvoir profiter d'une structure pour se dépenser et se rencontrer sur la commune. Une inauguration est programmée pour mi-novembre. A l'occasion de cette journée, en plus du protocole officiel, le CMJ proposera des activités et rencontres sportives.

*Céline Frayard, Maire de Thil.*



## Le CMJ



### Conseil Municipal des Jeunes

Au CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) nous nous occupons d'améliorer la vie du village. Nous avons déjà commencé quelques projets comme le City Stade qui commence à prendre forme depuis le 2 octobre, la fresque de l'aire de jeu sur le thème des dessins animés et nous allons bientôt commencer un nouveau projet : taguer un graffiti sur le mur du tennis !!!!!

Si vous avez de nouvelles idées n'hésitez pas à en faire part à la mairie.



## Journée du Patrimoine

Le 17 septembre, à l'occasion de la Journée du Patrimoine, l'Office de Tourisme Save et Garonne et la mairie de Thil avaient organisé une visite guidée de notre commune, qui renferme de nombreux témoignages du passé, parfois méconnus.

La visite commence par le tumulus, vaste tombeau d'origine celtique (du 2<sup>e</sup> au 5<sup>e</sup> siècle av. JC), qui fut plus tard le socle du château féodal au Moyen Age et accueille aujourd'hui notre mairie, construite vers 1840, bâtiment d'une assez remarquable qualité architecturale. Après un détour par les anciens fossés, aujourd'hui comblés, la Grand-Rue nous propose les demeures aristocratiques de Louis Joseph du Barry de Lesquerron (début XIX<sup>e</sup>) et de Pierre Demiau de Crouzilhac (XVII<sup>e</sup>) qui fut procureur de la commune en 1790. En descendant vers le ravin, on peut voir les restes des remparts médiévaux, bâtis en pisé, pour aboutir au pont sur le Riouet (1898) dont la voûte en briques surplombe le ruisseau de 14 mètres. Dans l'ancien

village, la rue Longue abrite l'ancienne « maison du notaire » (XV<sup>e</sup> ou XVI<sup>e</sup>), briques et corondage, avec son étage en encorbellement. Par la rue des Canonges, qui garde le souvenir des chanoines (canonges) qui y vécurent, on parvient à l'ancien cimetière,

accolé à l'église (XV<sup>e</sup> ou XVI<sup>e</sup>), bâtiment important qui a fait l'objet d'une récente rénovation intérieure. Ce petit circuit historico-touristique a intéressé tous les visiteurs, qui porteront ainsi un autre regard sur des richesses parfois ignorées.



## Forum des associations

De nombreuses associations ont participé au forum des associations qui s'est tenu le vendredi 8 septembre à la salle polyvalente. Diverses activités sportives et culturelles étaient représentées montrant ainsi le grand dynamisme de notre village.

Les Thilois, petits et grands, ont pu venir se renseigner, échanger et s'inscrire à l'activité choisie dans une ambiance chaleureuse.

La mairie remercie toutes les bonnes volontés qui s'investissent tout au long de l'année afin de proposer une riche palette d'activités sportives et culturelles pour tous les Thilois.



## Calendrier des évènements

### Tennis Club de Thil

Samedi 21 octobre : Animation Jeux et Matchs pour les enfants – Mini-tournoi pour les ados et les adultes

Vacances de Toussaint (du lundi 23 octobre au vendredi 3 novembre) : Stage organisé par Anthony Brinig à la salle couverte de Larra (domaine de Cavaillé)

Samedi 23 décembre : Animation Jeux et Matchs pour les enfants – Mini-tournoi pour les ados et les adultes

### Comité des Fêtes

Marché hebdomadaire tous les mercredis de 17h à 20h

Soirée cabaret le 21/10/2017 à la salle polyvalente

Halloween le 31/10/2017 à la salle des associations (salle 1.2.3)

Beaujolais le 18/11/2017 à la salle polyvalente

## L'inauguration du City Stade

Le city stade se construit et pour l'inaugurer le CMJ vous invite à participer à une après-midi de découverte le dimanche 19 novembre.

Nous prévoyons des tournois de foot, de handball, de basket et de nombreux ateliers pour découvrir cette nouvelle installation pour les jeunes.

Si vous êtes intéressés pour participer aux tournois sachez qu'un mail avec un questionnaire d'inscription vous sera envoyé et que ce questionnaire sera également présent sur le site internet de la Mairie.

*Le Conseil Municipal des Jeunes*



## Rentrée des classes à l'école élémentaire de Thil

Cette année, 67 élèves ont effectué leur rentrée à l'école élémentaire. Nous avons accueilli de nouveaux élèves, récemment installés à Thil : 3 élèves en CE1, un en CE2, une en CM1 et une en CM2.

Le ministre de l'éducation, Mr Blanquer, désire une rentrée « en mu-

sique ». Nous avons donc souhaité la bienvenue aux élèves de CP en chanson : les élèves de CM1/CM2 ont entonné Mistral Gagnant, les CE1/CE2 ont interprété Ce matin dans ma rue. Quant aux CP, ils ont dépassé leur timidité en chantant L'oiseau et l'enfant.

Deux nouvelles enseignantes ont rejoint l'équipe : Fiona Alvarez et Alice Marin, toutes deux à mi-temps sur la classe de CM1/CM2.

Les enfants semblent contents d'avoir repris le chemin de l'école, nous leur souhaitons une très bonne année scolaire.

## Nouveauté à la rentrée 2017 !

Depuis septembre 2017, le mailing list de la Mairie via lequel vous recevez diverses informations émanant de la



Mairie ne sera plus utilisé pour la communication des associations. Si vous souhaitez avoir l'ensemble des informations sur les événements associatifs du village, rendez-vous sur le site internet de la Mairie à l'adresse suivante :

<http://www.mairie-thil31.fr>.

Si vous ne recevez pas les mails de la Mairie et que vous souhaitez vous inscrire sur la mailing list, rendez-vous au secrétariat de la Mairie pour réaliser l'inscription.

N'oubliez pas que vous pouvez retrouver l'ensemble des informations sur la Mairie et sur le village en vous rendant sur le site internet.

## Etat Civil

### DÉCÈS :

- Jean Marius SEMPÉ, décédé le 30 mai 2017 à Toulouse, né à Thil, 87 ans.
- Irène Alberte Louise BORDES, décédée le 24 juin 2017 à Verdun sur Garonne (Tarn et Garonne), née à Thil, 83 ans.
- Eugène VIGNERES né à Thil, décédé le 27 Juillet 2017 à Céret (Pyrénées-Orientales) 89 ans.
- Roger PAULINO, décédé le 28 septembre 2017 à Toulouse, domicilié à « Le Sabathérat », 83 ans.

### NAISSANCES :

- Lyad SEFRIQUI né le 7 juillet 2017 à

Toulouse, domicilié 1391 Chemin des Pépils

- Kim, Sylvie, Reine SEBBAN née le 14 juillet 2017 à Toulouse, domiciliée 36 Rue du Verger
- Enoé, César, Santiago PORTIER né le 24 juillet 2017 à Toulouse, domicilié 48 Rue du Verger
- Lya, Aïma, Huguette ANTONIOLI née le 21 septembre 2017 à Toulouse, domiciliée 1325 Chemin de Brendies
- Cléa, Marie, Nadine TROUILLET née le 26 septembre 2017 à Toulouse, domiciliée 5 Rue du Chastel

### MARIAGES :

- Romain CARAYOL avec Natacha Charlotte Marjorie DEBUICHE à ARAGON

(Aude)

- Cédric Roger BOUILHERES avec Mélissa Marie CASTAING à ESCOURBE (Landes)
- Jérôme DALLE avec Prescilla, Floriane LAGORSE à GIRAC (Lot)
- Yann, André, Nicolas DELMAS avec Audrey, Patricia GENTILE le 1<sup>er</sup> Juillet 2017 à Thil
- Émile FEDERICI avec Odile Bernadette Agnès GODDEFROY le 5 Août 2017 à Thil
- Nicolas Paul Matthias AYRAULT avec Sylvie Denise Jeanine LAFFAILLE le 12 Août 2017 à Thil
- Martial Eric SCHUHMACHER avec Aurélie Claire Noëlle GLEIZE le 26 Août 2017 à Thil

# La réfection du toit de l'école primaire prévue pour l'été 2018 !



Une réfection d'envergure est nécessaire pour le toit de l'école primaire. En effet, plusieurs fuites apparaissent depuis maintenant quelques années. La préparation du chantier qui paraissait à première vue assez rapide s'est avérée plus longue. Étant donnée l'année de construction du bâtiment, il y a des risques d'amiante dans les matériaux utilisés pour la construction. Toutes les mesures de sécurité nécessaires ont donc été prises pour supprimer toute trace de dangerosité. C'est ainsi que ce chantier, initialement prévu pour l'été 2017, a dû être reporté. C'est donc à l'été 2018, pendant les vacances scolaires des élèves, que les travaux devraient être effectués. Ces der-

niers comprendront bien évidemment la réfection de la toiture mais aussi la reprise de l'isolation, des peintures et du sol. Nous étudions actuellement la mise en place de la climatisation ou d'une isolation par l'extérieur. Tout dépendra des normes actuelles et à venir.

## Inscription sur les listes électorales

Jeunes de 18 ans et nouveaux arrivant : vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur les listes électorales.

## Changement des rythmes scolaires

Suite aux élections présidentielles, le nouveau gouvernement a donné la possibilité aux collectivités d'assouplir les rythmes scolaires, en bref, de repasser sur un rythme de 4 jours d'école, libérant ainsi le mercredi matin pour les élèves.

Une consultation a été menée conjointement avec les Délégués de Parents d'élèves, afin de connaître le souhait des parents. Une majorité s'est prononcée pour le passage du

rythme scolaire à 4 jours.

Lors des conseils d'écoles, composés du corps enseignant, des délégués de parents d'élèves et de la Mairie, ont été validés d'une part, le souhait des parents d'élèves, mais également les nouveaux horaires qui en découlent. Ces nouveaux aménagements d'emploi du temps sont entrés en vigueur dès cette rentrée 2017/2018, suite à l'autorisation du Directeur Académique.

Cette mesure a été prise conjointement avec la Mairie de Launac, avec laquelle la Mairie de Thil est signataire d'une convention permettant aux petits Thilois d'accéder au centre de loisirs le mercredi à des prix réduits, la municipalité de Thil prenant en charge la différence. Depuis cette rentrée, une convention similaire a été également signée avec l'association Periscol qui propose un accueil le mercredi sur la commune du Castera.

## Piqûre de tique et maladie de Lyme : Quels sont les risques et les bons réflexes pour se protéger ?



La maladie de Lyme est une infection due à une bactérie (microbe)

**transportée par une tique** et transmise à

l'homme lors d'une piqûre. Toutes les tiques ne sont pas infectées par la bactérie responsable de la maladie de Lyme.

La maladie n'est **pas contagieuse**, elle ne se transmet pas par contact avec un animal porteur de tiques (chats, chiens...), ni d'une personne à une autre.

**Où et quand trouve-t-on les tiques ?**

Les tiques vivent dans les zones boisées et humides, les herbes hautes des prairies, jardins ou parcs, en dessous de 1500m d'altitude.

Elles sont plus actives entre avril et novembre.

**Quels sont les symptômes de la maladie ?**

La piqûre est indolore et peut passer inaperçue.

**Dans les 30 jours** après la piqûre, il peut apparaître **une plaque rouge** qui s'étend en cercle (érythème migrant) à partir de la zone de piqûre puis disparaît en quelques semaines à quelques mois.

**Quelques semaines ou quelques mois** après la piqûre (avec ou sans plaque rouge), peuvent survenir

- des symptômes grippaux
- une paralysie faciale
- une fatigue inhabituelle

Dans ces deux cas, il faut consulter un médecin, un traitement antibiotique pourra être prescrit.

L'évolution est très favorable lorsque la maladie est diagnostiquée et traitée précocement.

Au bout de **plusieurs mois ou années**, en l'absence de traitement, des atteintes graves des nerfs, des articulations, du cœur et de la peau peuvent s'installer.

**Comment se protéger avant une activité en nature ?**

La meilleure façon de se protéger de la maladie de Lyme, c'est d'éviter de se faire piquer par des tiques.

-Je couvre mes jambes et mes bras avec des **vêtements longs**, je porte un **chapeau** et rentre le bas de mon pantalon dans les chaussettes.

-Je **reste sur les chemins** et évite les broussailles, fougères et hautes herbes et je ne m'assois ni ne m'allonge **directement** sur le sol.

**tiques le plus rapidement possible** : plus une tique reste accrochée longtemps, plus elle risque de transmettre la bactérie. Les tiques peuvent rester accrochées sur la peau ou le cuir chevelu sans qu'on s'en aperçoive car leur piqûre ne fait pas mal.

**-J'inspecte soigneusement l'ensemble de mon corps** en particulier les aisselles, les plis du coude, derrière les genoux, le cuir chevelu, derrière les oreilles et les régions génitales à la recherche de tiques. Je demande l'aide

de quelqu'un pour examiner certaines parties du corps moins accessibles (cheveux, dos).

-J'examine aussi mes vêtements.

**Comment retirer une tique en cas de piqûre ?**

-Je ne mets aucun produit sur la tique.

-Je ne tente pas de la retirer avec les ongles.

-J'utilise un **tire-tique** : je glisse le crochet sous la tique sans l'écraser au plus près de la peau et je tourne doucement jusqu'à ce que la tique se décroche puis je **désinfecte** la peau avec un antiseptique.

- Si je n'ai pas de tire-tique, j'utilise une **pince fine** : je saisis la tique à la base sans l'écraser et je tire vers le haut sans tourner puis je **désinfecte** avec un antiseptique.

Attention, une fois enlevée, la tique peut encore piquer. Après l'avoir tuée sans l'avoir touchée à mains nues, je la mets dans un mouchoir et la jette à la poubelle.

**Après une piqûre de tique je surveille** la zone piquée pendant un mois. Si une plaque

rouge et ronde qui s'étend en cercle à partir de la zone de piqûre ou si

d'autres symptômes grippaux, paralysie,...) apparaissent, je dois consulter un médecin rapidement.

### COMMENT RETIRER UNE TIQUE ?

- Ne mettez aucun produit sur la tique.
- Ne tentez pas de la retirer avec les ongles.



ET



Utilisez un **tire-tique** : glissez le crochet sous la tique sans l'écraser, au plus près de la peau. Tournez doucement jusqu'à ce que la tique se décroche.

Après avoir enlevé la tique, **désinfectez** la peau avec un antiseptique.

### OU, À DÉFAUT,



ET



Utilisez une **pince fine** : saisissez la tique à la base sans l'écraser et tirez vers le haut sans tourner.

Après avoir enlevé la tique, **désinfectez** la peau avec un antiseptique

Attention, une fois enlevée, la tique peut encore piquer. Après l'avoir tuée sans l'avoir touchée à mains nues, il faut la mettre dans un mouchoir ou sur un bout de scotch qu'on jettera à la poubelle.

-J'utilise un **répulsif** contre les insectes sur ma peau ou mes vêtements en respectant les indications notées sur le produit.

-Je pense à prendre avec moi un tire-tique.

**Comment se protéger après une activité en nature ?**

En cas de piqûre, pour éviter la maladie de Lyme, il faut **retirer la tique ou les**



## Tennis Club de Thil : Lancement de la saison 2017-2018

Une nouvelle saison tennistique est lancée sur Thil. Anthony Brinig, notre enseignant tennis DE (Diplômé d'Etat) entame sa deuxième année avec nous, à notre grande satisfaction. Il a d'ailleurs démarré très tôt, puisqu'il a dispensé dès le redémarrage de l'école primaire de Thil 4 séances d'initiation/découverte tennis aux élèves sur le temps C.L.A.E. de la mi-journée. Nous comptons déjà quelques recrues supplémentaires suite à ces sessions. Nous remercions le C.L.A.E. et ses animatrices de nous avoir permis d'organiser cette activité.

Les cours de tennis adultes et enfants ont repris la semaine du 18 septembre. Cette année, le Tennis Club offre plusieurs créneaux en soirée, permettant aux élèves de trouver l'horaire le plus approprié.

Comme chaque année, les cours se déroulent sur les se-

maines en-dehors des vacances scolaires. Des stages seront proposés par Anthony sur la plupart des vacances scolaires. Une animation avant chaque vacances scolaires sera organisée pour les enfants élèves de l'école de tennis, et à cette occasion, les parents seront invités à venir taper la balle avec leurs futurs champions.

Pour ceux qui seraient intéressés pour venir taper la balle sur les terrains Thilois, nous vous invitons à nous contacter, par mail ou par téléphone (toutes les informations sont sur le site du tennis club [www.club.fft.fr/tennisclubdethil](http://www.club.fft.fr/tennisclubdethil)). Prendre une adhésion au club vous permettra d'être licencié FFT, et vous pouvez en plus vous inscrire à un cours hebdomadaire.

Le TCT souhaite à tous une très bonne saison 2017-2018, et vous encourage à nous rejoindre, si ce n'est pas déjà fait !

## La rentrée des parents d'élèves des écoles

Pour continuer à mener à bien les actions engagées en tant que parents délégués depuis 2 années maintenant, telles que promouvoir la culture au sein de l'école par le biais du théâtre ou de la musique, nous avons décidé de créer une association de parents d'élèves.

Vous nous retrouverez tout au long de l'année pour de nouvelles actions afin d'offrir aux enfants scolarisés des activités et sorties. L'an dernier, nos actions au sein de la maternelle nous ont permis d'offrir un budget moyen par enfant de 89€ environ. Les parents n'ont donc rien eu à verser pour

les activités des enfants, tout a été pris en charge par nos actions (2 séances de cirque, sortie cinéma, animation autour des pommes, spectacle de Noël, animation magie, spectacle de Zoé, sentiers sonores interactifs, spectacle sur le recyclage, sortie au moulin de Brignemont).

Nous avons dès à présent réservé un nouveau spectacle pour Noël pour les enfants de l'école maternelle avec en bonus une matinée sportive organisée par un intervenant extérieur ! Mais Chut, c'est une surprise !!!!

Le dimanche 26 novembre, vous nous retrouverez pour notre bourse aux

jouets, vide dressing, vide ta chambre, n'hésitez pas à vous inscrire ! Tel : 06.82.08.07.36 ou par mail (cf ci-dessous)

La tombola sera renouvelée côté maternelle et le loto côté primaire !

Nous avons également beaucoup d'idées dont nous vous feront part dans le prochain Informa Thil !

Pour nous contacter, 2 adresses mails :

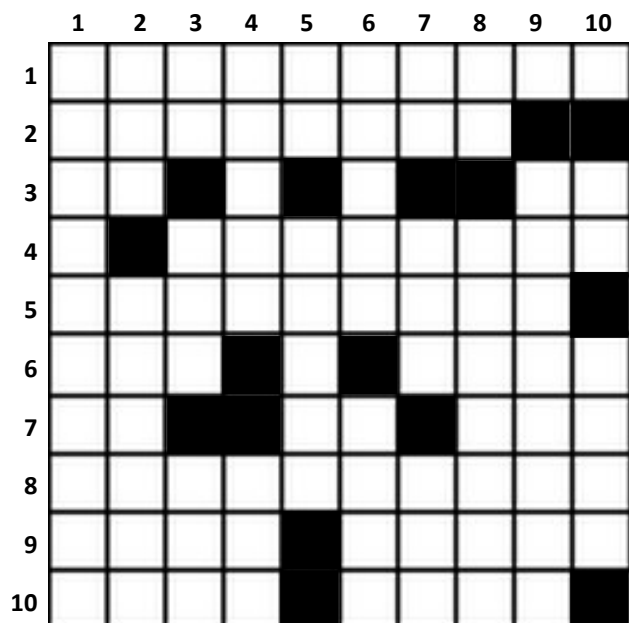
**parentseleves.mater.thil@outlook.fr**  
**dpeprimairethil@gmail.com**

*A très bientôt !*

*Marine, Julie,*

*Céline et Emmanuelle*

## Mots Croisés



**Solution page 8**

### HORIZONTAL :

1. Lieu dit de Thil.
2. Vieil empereur ou homme bizarre.
3. A fait des éclats — Terre ancienne.
4. Supports de bonimenteurs.
5. Tel le lecteur d'InformaThil.
6. Associé à 40 — Spumante ?.
7. Suisse à l'envers sur la route — Notre pays — Service peu apprécié par derrière.
8. Claquent au vent.
9. Vieux capitaine insubmersible — Connaît l'extase.
10. Contenant — Longues périodes.

### VERTICAL :

1. Craquants ou un peu attardée.
2. Va avec Baba — Irisée.
3. Note — Tout compris — Familier par le bas.
4. Ancien seide — Comme Afflelou.
5. Donne la fièvre — Familier de Flynn ou de Garner.
6. A un mont très connu — Va souvent avec l'épée.
7. L'Amérique version française — Agence spatiale — La mer des espagnols.
8. Cité engloutie — Ennuie au plus haut point.
9. Espionnées.
10. Page tournée — Lettres de Lavisce.

# Un artisanat disparu : les anciens tuiliers

Depuis l'aube des temps, les hommes ont éprouvé le besoin d'ériger des murailles pour se garantir des intempéries ou des agressions. Pour cela, ils utilisèrent le bois et la terre, peu onéreux, mais fragiles, qui firent bientôt place à la brique, crue ou cuite dans des fours, et à la pierre, quand elle existait localement. Dans notre région dépourvue de carrières, vers l'an 1000, la plupart des constructions étaient faites en « paillebart » ou « pisé », mélange d'argile, de paille hachée et de végétaux divers qui comblait les vides d'une structure en bois. Maisons particulières, châteaux et même églises étaient ainsi édifiés, ce qui explique qu'il n'en demeure aucun vestige. Ainsi disparut le château médiéval de Thil, fief de la célèbre Esclarmonde de Foix, perché au sommet du tumulus celtique. A partir des XIII et XIV<sup>es</sup> siècles, l'emploi de la brique cuite se généralisa, mais son coût élevé la réservait aux riches, nobles puis bourgeois. Le degré d'aisance d'un propriétaire pouvait se mesurer à la proportion de brique cuite employée à la construction, dans laquelle on incorporait souvent du pisé ou des galets, par souci d'économie.

A Thil, et dans la région, pauvre en pierre, mais possédant de nombreux champs argileux, plusieurs tuileries s'installèrent dès le Moyen Age, dont l'appellation reste parfois dans les lieux dits. L'une d'entre elles était située à la sortie nord ouest du village (maison Sirven), une autre près de l'Ar-senne (lieu-dit « La Tuilerie »). Ses ruines, très visibles en 1950, sont aujourd'hui enfouies dans la broussaille. Elle servit sans doute à la construction, vers 1830, du château d'Albis, au Mouillas. D'autres ont dû exister, dont le souvenir a disparu. En 1785, Jean François Denis d'Albis de Belbèze, seigneur de Thil, écrit à son épouse : « *J'ai reçu dernièrement une lettre de mon père (Denis d'Albis, qui vivait à Thil) il me rend compte du succès de la tuilerie. Je me suis aperçu que les tuiliers travaillent plus pour leur intérêt que pour le nôtre, c'est-à-dire qu'ils font beaucoup plus de tuiles canal que de tuiles plates, dont j'ai besoin pour bâtir* ».

La fabrication des « thuilles » comme on disait alors, se faisait par fournées de 10.000 dans des fours construits à cet usage. La tuile « foraine » pour bâtir, mesurait en général 35 x 25 cm pour une épaisseur de 5 cm; la courbure de la « canal » était, à l'origine, obtenue par moulage de l'argile sur la jambe du tuilier. La terre, bien préparée, était placée dans un trou rond carrelé, appelé « carrière », arrosée d'eau et malaxée par deux roues reliées à un essieu, qu'actionnait un cheval tournant autour du trou. Puis, le tuilier moulait l'argile dans des cadres en bois ferré, qu'il déposait en attente de séchage, ce qui durait plusieurs jours. Les 10.000 briques de la fournée étaient ensuite déposées dans le four, suivant un ordre précis correspondant à leur future utilisation. Après une aspersion d'eau bénite, l'assemblée récitait une prière et le maître de céans allumait le feu. Au deuxième jour, un feu de bruyères élevait la

température à un point tel, que personne ne pouvait entretenir le foyer plus de deux heures; la cuisson se poursuivait pendant trois jours et trois nuits à une température d'environ 800 degrés; les briques pouvaient être retirées du four une semaine plus tard. La complexité de ces opérations explique le prix élevé du produit et aussi pourquoi on ne retrouve que rarement des restes des murs démolis, car les briques en étaient vite récupérées et réutilisées (château de Launac, 1<sup>ère</sup> mairie de Thil, etc...)

Remercions les anciens tuiliers, car c'est grâce à leur travail difficile que de nombreux bâtiments anciens ont résisté à l'usure du temps et à la fureur des guerres.

Michel Comby



Dans la rue Longue, la « Maison du notaire »

### Solution des mots croisés :

**Horizontal :** 1. Cassopeyre. 2. Olibrius . 3. Ri — Gé. 4. Tréteaux . 5. Intéressé. 6. Cac — Asti. 7. HC — Oc — OTS. 8. Oriflammes. 9. Némé — Pamée. 10. Seau — Eres.

**Verticalement :** 1. Cornichons. 2. Ali — Nacrée. 3. Si — TTC — Ima. 4. Sbire — Fou. 5. Or — Errol. 6. Piété — Cape. 7. EU — ESA — Mar. 8. Ys — Assomme. 9. Guettées. 10. Ex — Isse.